

****ATTENTION! Veuillez sauvegarder ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir.****

Immeuble visé par la demande

Section 1

<i>Numéro civique</i>		<i>Rue</i>	<i>Numéro cadastral (lot)</i>
<i>Usage (Si plus d'un usage dans le bâtiment, cochez les cases appropriées.)</i> <input type="radio"/> Résidentiel (unifamilial) <input type="radio"/> Commercial <input type="radio"/> Résidentiel (bi, tri, multifamilial) <input type="radio"/> Industriel (_____) logements <input type="radio"/> Public/semi-public <input type="radio"/> Agricole		<i>Bâtiment</i> <input type="radio"/> Isolé <input type="radio"/> Jumelé <input type="radio"/> Contigu	<i>Copropriété</i> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Identification du propriétaire ou mandataire (Si vous êtes le mandataire, joignez la procuration à la demande.)

Section 2

<i>Titre</i>	<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.		
<i>Adresse</i>		<i>Ville</i> <i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>	<i>Courriel</i>
() - p.	() - p.	

Identification de l'entrepreneur exécutant les travaux

Section 3

<i>Nom de la compagnie</i>	<i>Licence R.B.Q.</i>
<i>Titre</i>	<i>Nom</i>
<input type="radio"/> Mme <input type="radio"/> M.	
<i>Adresse</i>	<i>Ville</i> <i>Code postal</i>
<i>Téléphone (1)</i>	<i>Téléphone (2)</i>
() - p.	() - p.

Identification des travaux

Section 4

<i>Occupant du bâtiment ou du local</i> <input type="radio"/> Propriétaire <input type="radio"/> Locataire	<i>Nom du commerce</i>	<i>Superficie totale (m²)</i>
<i>Nouvelle(s) enseigne(s)</i> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<i>Remplacement d'enseigne(s) existante(s)</i> <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	<i>Nombre d'enseignes</i>
<i>Coût des travaux enseigne(s)</i> \$	<i>S'il y a un changement d'usage, notez qu'un certificat d'occupation est requis.</i>	

Signature du requérant :
Date :

Une signature manuscrite n'est pas requise. Veuillez simplement écrire le prénom et le nom du propriétaire ou mandataire.

AAAA – MM – JJ

NB. La transmission de ce formulaire ne constitue en aucun cas une autorisation à commencer les travaux.

Liste des documents obligatoires^{(1)*}

(Voir aussi la « liste des documents additionnels » requis selon le type d'enseigne.)

- Procuration (si requise);
- Plan à l'échelle, montrant* :
 - Dimensions de l'enseigne et la superficie de l'affichage;
 - Message de l'enseigne (illustration et lettrage);
 - Mode d'ancrage de l'enseigne au bâtiment ou au sol;
 - Mode d'éclairage de l'enseigne;
 - Matériaux utilisés pour l'enseigne.

 Enseigne attachée à un bâtiment**Liste des documents additionnels obligatoires* :**

- Plan, à l'échelle, montrant^{(2)*} :
 - la largeur de la façade du bâtiment;
 - la localisation exacte de l'enseigne;
- Photographies des murs sur lesquels sont apposées les enseignes.

 Enseigne détachée d'un bâtiment**Liste des documents additionnels obligatoires* :**

- Plan d'implantation, à l'échelle, montrant^{(2)*} :
 - toute limite d'emprise d'une rue publique;
 - toute limite de terrain sur lequel il est proposé d'ériger l'enseigne;
 - la localisation de l'enseigne sur le terrain en relation avec toute autre structure présente sur le terrain;
 - la hauteur de l'enseigne mesurée à partir du niveau moyen du sol à la base de l'enseigne ou, si l'enseigne est à moins de 30 m d'une rue, à partir du niveau de la couronne de la rue la plus près de l'enseigne;
- Certificat de localisation*.

Si l'emplacement projeté est un terrain riverain ou est situé en tout ou en partie dans la plaine inondable, les informations additionnelles suivantes sont requises :

- Plan d'implantation montrant :
 - la localisation des rues adjacentes;
 - la localisation de tout cours d'eau ou de tout lac ainsi que le tracé des limites de la ligne des hautes eaux, de la rive, de la zone de grand courant et de la zone de faible courant d'une plaine inondable;
 - les cotes d'altitude géodésique du terrain à l'emplacement de la construction, de l'ouvrage ou des travaux projetés lorsqu'ils sont réalisés dans la plaine inondable.

(1) La « liste des documents obligatoires » n'est fournie qu'à titre indicatif. La Ville de Laval se réserve le droit d'exiger tout autre document nécessaire en vue d'établir la conformité du projet à toute réglementation applicable.

(2) Le plan doit être préparé, signé et scellé par un arpenteur-géomètre.

NB.

Les relevés doivent être effectués sur le niveau naturel du terrain, sans remblai. Si le terrain a été remblayé, le niveau du remblai peut être utilisé s'il a été effectué en conformité avec les règlements en vigueur au moment des travaux et selon les conditions des permis et certificats mis pour lesdits travaux.

Modes de paiement acceptés

- Chèque à l'ordre de « Ville de Laval »
- Argent comptant
- Carte de crédit (Visa ou Mastercard)
- Carte de débit

Ne rien payer avant la réception de votre état de compte. Il sera possible de payer en ligne sur le site Internet de la Ville, par téléphone, en personne ou par la poste.

Tous les détails se retrouveront sur l'état de compte qui vous sera envoyé par courriel par le Service de l'urbanisme après l'acceptation de votre demande.

Coût du certificat d'autorisation

Résidentiel :

- | | |
|--|-------|
| Coût de base (1 ^{ers} 3 m ² de superficie d'enseigne) | 55 \$ |
| - par tranche ou partie de tranche de 3 m ² de superficie additionnelle | 50 \$ |

Enseigne ne nécessitant pas de certificat d'autorisation :

- Indiquant une direction pour l'orientation et la commodité du public;
- Indiquant un immeuble « à vendre » ou « à louer »;
- indiquant seulement les heures des offices et événements religieux;
- identifiant le promoteur, l'architecte, l'ingénieur et l'entrepreneur d'une construction, installée temporairement pour la durée des travaux;
- installée à l'intérieur d'un bâtiment pourvu qu'elle ne soit pas visible de la rue;
- indiquant un numéro municipal;
- annonçant le menu d'un restaurant;
- annonçant une vente-débaras;
- etc.

Faire une demande de permis

1. **Enregistrez** ce formulaire de demande de permis/certificat sur votre ordinateur.
2. Remplissez-le et **sauvegardez-le** à nouveau.
3. Enregistrez tous les autres documents requis séparément (énumérés dans ce formulaire).
4. Transmettez votre demande en ligne avec l'application « [Transmission électronique de demande de permis/certificat](#) ».

Notez que votre demande sera refusée si elle est incomplète.

Si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez venir transmettre votre demande par l'entremise de notre poste libre-service (situé au rez-de-chaussée du 1333, boul. Chomedey), en personne ou par la poste.

Après la transmission

- Dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de votre demande, vous recevrez un courriel sur l'état de cette dernière.
 - **Si complète** : un numéro de dossier vous sera fourni ainsi qu'un état de compte qui devra être acquitté, dès sa réception.
 - **Si incomplète** : un avis de refus de votre demande incluant la liste des documents manquants vous sera envoyé. Vous devrez alors **soumettre une nouvelle demande** avec tous les documents requis.
 - S'il s'agit d'un Plan d'implantation et intégration architecturale (PIIA), un 2^e avis de réception vous sera transmis.
- Vous recevrez un second état de compte en fin d'analyse dans les cas suivants :
 - Si des ajustements sont nécessaires à votre demande;
 - Si un permis de branchement est requis.
- À la réception du paiement final **et après analyse complète et conforme de votre demande**, le permis sera délivré, accompagné des plans approuvés (si applicable). Vous recevrez ceux-ci à l'adresse courriel fournie dans le formulaire.
- Vous pourrez ensuite commencer les travaux.